

(N° 29.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1888-1889.

**Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des
Affaires Étrangères pour l'exercice 1889.**

*(Voir les nos 100, V, session de 1887-1888, 4, V, et 72, session de 1888-1889,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1889 est fixé à la somme de deux millions quatre cent vingt-sept mille sept cent vingt francs (2,427,720 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 30 janvier 1889.

Les Secrétaires,
ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
T. DE LANTSHEERE.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1889.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	— du personnel des bureaux :	324,360 »	
3	Matériel	49,000 »	417,360 »
4	Fonds secrets	15,000 »	
5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold	10,000 »	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>			
6	Allemagne.	58,000 »	
7	Autriche-Hongrie	58,000 »	
8	Brésil	30,000 »	
9	Chine	38,000 »	
10	Danemark, Suède et Norwège	25,000 »	
11	Espagne	30,000 »	
12	Etats-Unis	30,000 »	
13	France.	58,000 »	
14	Grande-Bretagne	58,000 »	
15	Italie	38,000 »	900,500 »
16	Japon	38,000 »	
17	Mexique	30,000 »	
18	Pays-Bas	38,000 »	
19	Portugal	25,000 »	
20	Roumanie	25,000 »	
21	Russie	58,000 »	
22	St-Siège	26,000 »	
23	Serbie	25,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
24	Suisse	15,000 »	
25	Turquie	50,000 »	
26	Traitements des conseillers et secrétaires	167,500 »	
CHAPITRE III.			
CONSULATS.			
27	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	549,900 »	549,900 »
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE VOYAGE.			
28	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	170,000 »	170,000 »
CHAPITRE V.			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
29	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 »	
50	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Constantinople.	17,000 »	
51	Traitement de drogmans, frais d'interprètes et de lettrés, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient	64,060 »	218,060 »
52	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels.	100,000 »	
53	Frais de chancellerie	25,000 »	
CHAPITRE VI.			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
54	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget.	42,000 »	42,000 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII.			
COMMERCE, ÉMIGRATION.			
35	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux, publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie.	62,800 »	} 125,900 »
36	Musée commercial : Échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque	25,000 »	
37	Émigration. — Service médical et surveillance	18,100 »	
38	Organisation de bureaux de renseignements pour les émigrants. . .	20,000 »	
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
39	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . .	3,000 »	} 4,000 »
40	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . fr.		,	2,427,720 »